

L'Age de l'Eglise Saint-Jacques à Compiègne

Pour se faire une opinion exacte sur l'Eglise Saint-Jacques, il faut tout d'abord bien remarquer qu'elle n'est pas venue au monde telle que nous la voyons aujourd'hui, et qu'à plusieurs reprises elle a fait l'objet d'agrandissements importants.

Si le chœur et le transept, qui remontent au XIII^e siècle, la nef et les bas-côtés, qui datent du XIV^e siècle, forment un tout sensiblement homogène, il n'en est pas de même du déambulatoire autour du chœur, des chapelles qui s'ouvrent sur les bas-côtés et enfin de la tour qui se détache en avant du portail.

Dans la visite que nous allons entreprendre, en commençant par le chœur, partie la plus ancienne de l'édifice, en faisant, bien entendu, abstraction des décorations en marbre et en bronze doré dont l'a revêtu le XVIII^e siècle, nous verrons que les arcades, fermées par des grilles et donnant sur le déambulatoire, ont remplacé les fenêtres du XIII^e siècle qui, avant la construction de ce déambulatoire, prenaient jour sur l'extérieur, et que les piliers carrés dont on a arrondi les arêtes ne sont autres que la partie basse des contreforts qui, à l'extérieur, sont visibles au-dessus du triforium ; afin de se convaincre de l'existence de ces fenêtres anciennes, il suffit de lever les yeux pour distinguer au-dessus des arcades le sommet de leurs cintres, et cette existence nous sera encore confirmée si nous regardons dans le croisillon nord une de ces anciennes baies qui subsiste intégralement et sur les pié-

droits de laquelle s'aperçoivent nettement les feuillures ou rainures dans lesquelles s'inséraient les vitraux.

La partie haute du chœur n'a pour ainsi dire pas subi de changements, le triforium est resté dans son état primitif. Sauf les balustrades ajoutées au XVIII^e siècle.

Les voûtes datent également de la construction de l'église, au XIII^e siècle.

Le déambulatoire est de toutes pièces une adjonction du XVI^e siècle, et sa forme irrégulière au droit du chevet surtout a vraisemblablement été commandée par le peu de largeur des rues environnantes. En effet, dans la rue Pierre-Sauvage, à l'emplacement de la maison nouvellement élevée par Monsieur Lambert, existait à l'ancien alignement un fragment de pilastre de la Renaissance, indiquant l'étroitesse de la rue déjà à cette époque. Également à l'angle de la rue de la Sous-Préfecture et de la rue d'Alger, une maison, dont il est difficile de préciser la date sous son revêtement en plâtre, mais qui date au plus tard de la Renaissance, confirme encore l'exiguïté de la voie passant derrière l'Église.

Intérieurement, le déambulatoire présente un aspect d'un bon effet et une disposition se prêtant bien aux cérémonies du culte, mais il faut reconnaître que sa construction est fort médiocre. Pour parer à l'impossibilité d'élever des contreforts extérieurs qui auraient empiété sur la voie publique, son constructeur a été amené à établir des piliers formant des compartiments intérieurs, n'opposant à la poussée des voûtes qu'une résistance insuffisante, ce qui a, plus tard, nécessité la pose des tirants en fer que nous voyons. Les façades extérieures de ce déambulai-

re offrent de ces détails d'une grâce compliquée dans lesquels excellait le xvi^e siècle, mais elles sont mal couronnées par un mur d'appui plein et sans caractère.

Sur le transept, il y a peu de remarques à faire sinon que dans son ensemble la construction en est analogue à celle du chœur. Mais il faut signaler qu'à l'extérieur ses pignons sont inachevés et que les culots qui terminent leurs contreforts n'ont pas reçu leurs couronnements en forme de pyramides qu'on peut se figurer analogues à ceux flanquant les pignons des transepts de l'église Saint-Léger à Soissons, édifice qui présente, dans son chevet particulièrement, avec l'église Saint-Jacques, des similitudes telles qu'elles donnent à penser que les deux monuments sont l'œuvre d'un même architecte.

Passant à l'étude de la nef, nous voyons que toute la partie basse jusqu'à hauteur de naissance des voûtes rappelle le style du chœur, mais lui est postérieure et a été élevée au xiv^e siècle, l'examen des chapiteaux et des moulures ne laisse pas de doute sur cette date.

Le triforium en communication directe avec les combles des bas-côtés mérite à peine ce nom; ses ouvertures sur la nef ayant plutôt l'apparence de fenêtres.

Quant aux fenêtres hautes, aux voûtes et au pignon du portail, tout cet ensemble est nettement d'une époque moins ancienne, soit de la fin du xv^e siècle, ou plus probablement du commencement du xvi^e siècle, comme le sont aussi les arcs-boutants surmontés de contre-courbes et les balustrades à la base des combles.

Nous avouons ne pas savoir expliquer la cause du temps considérable qui s'est écoulé entre la construction des parties basses et des parties hautes de la nef.

Nous ne croyons pas qu'on puisse l'attribuer à un incendie qui aurait détruit les œuvres hautes et dont on ne voit aucune trace. Nous inclinons plutôt à supposer une interruption des travaux par manque de ressources, en raison de la longue période de guerre dont souffrit alors la France, mais, nous renfermant dans notre métier d'architecte, nous laissons le soin d'éclaircir ce point aux historiens que compte notre Société.

Quant aux bas-côtés, ils sont indubitablement contemporains des parties inférieures de la nef; mais, suivant un usage dont, à partir du xiv^e siècle, on rencontre de fréquents exemples, leurs façades latérales ont été crevées pour pratiquer les chapelles que l'on voit aujourd'hui; cela résulte clairement de la physionomie des arcs séparant ces chapelles des bas-côtés. Pour en donner une preuve non moins convaincante, nous ajouterons qu'en 1909, lors de la restauration des toitures des collatéraux, on retrouva encore en place du côté sud des fragments de la corniche couronnant les façades ainsi crevées, corniches aujourd'hui cachées par les toitures des bas-côtés, mais originairement apparentes au dehors.

Le portail principal, avec la fine tourelle qui l'accoste du côté sud, accuse le style du xiv^e siècle, mais il est fort écrasé et relégué au second plan par la haute et belle tour élevée au xv^e siècle et dont le couronnement inachevé a été coiffé d'un campanile portant l'empreinte des dernières années de la Renaissance. L'amorce d'une flèche en pierre se voit très clairement au-dessus de la balustrade supérieure; son plan était de forme octogonale et les arêtes de la pyramide de forme concave; il en reste assez pour en déduire sa

forme complète qui eut été peu élancée et s'harmonisant mal avec la tour qu'elle surmonte.

Elle n'aurait pu rivaliser avec les flèches de même époque que l'on rencontre dans nos régions à Saint-Jean-des-Vignes de Soissons, à Venette, à Taillefontaine, et dans maintes autres églises, et surtout à Autréches, qui n'est plus qu'un monceau de décombres, etc. Sans parler bien entendu de celle de Senlis, qui est hors de pair et d'ailleurs d'une époque bien antérieure.

Du côté sud de la tour se détache la naissance d'une voussure, amorce, semble-t-il, d'un portail ou porche destiné à relier la tour construite à une autre projetée, mais dont rien n'autorise à supposer l'existence ni même un commencement d'exécution. Le portail de la cathédrale de Tours, bien que plus important, peut donner un aperçu d'un ouvrage de ce genre.

On ne saurait quitter l'Eglise Saint-Jacques sans faire mention de la décoration intérieure dont l'a revêtue le xviii^e siècle alors qu'elle était la paroisse de la Cour. Certes, elle tranche totalement sur le caractère architectural du monument, aussi a-t-elle été vivement critiquée par certains puristes pour lesquels l'unité de style est un dogme et qui en préconisaient la suppression.

Sans aller jusqu'à prétendre que « l'enfer naquit un jour de l'uniformité », nous n'hésitons pas à nous élever contre cette manière de voir. Parce que cette décoration quasi-mondaine comme l'époque dont elle date, n'a rien de commun avec l'architecture médiévale, s'ensuit-elle qu'elle soit sans valeur et n'aurions-nous pas mauvaise grâce à en contester la finesse et l'élégance ? N'est-il pas intéressant que chaque siècle ait imprimé à nos édifices le

caractère de son époque ? Sommes-nous enfin fondés à considérer que les générations qui ont précédé la nôtre aient manqué de goût : cette qualité innée en France.

Sans vouloir entrer dans l'examen du détail du mobilier qui excéderait le cadre de cette brève étude, nous devons signaler le plafond de la tribune des orgues composé de panneaux disparates en bois sculpté de style Renaissance et de bonne facture, puis la balustrade de clôture du chœur avec balustres dorés provenant de la chambre de Louis XV au Palais de Compiègne.

Certes, nous n'avons pas eu la prétention d'écrire une monographie de l'Église Saint-Jacques, et nous ne pourrions que renvoyer ceux que tenterait un tel travail aux excellentes instructions données par notre regretté Président, Monsieur Lefèvre-Pontalis.

Notre but a été infiniment plus modeste.

Nous avons simplement voulu mettre les visiteurs de l'édifice à même de distinguer les différentes époques de sa construction et les diversités de ses styles, et leur éviter les erreurs grossières dans lesquelles les induisent bien souvent des guides moins instruits que bien intentionnés.

H. BERNARD,

*Architecte en Chef honoraire
des Monuments Historiques de l'Oise.*